Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maison d'Etat à Yverdon-les-Bains : 1er prix à " Tandem "

Fruit d'une étroite collaboration entre le Canton de Vaud et la Ville d'Yverdon-les-Bains, le concours d'architecture à deux degrés pour la construction d'une Maison d'Etat et de locaux de services communaux et parapublics au faubourg de la Thièle a abouti au choix du projet " Tandem " du Büro B. Architekten und Planer de Berne.

Afin d'offrir une palette de services publics au centre-ville, l'Etat et la Commune d'Yverdon-les-Bains ont souhaité regrouper certains services cantonaux régionaux dans une Maison d'Etat et développer d'autres services communaux et parapublics au faubourg de la Thièle. Situé en limite ouest de la vieille ville et du centre-ville, le site est l'un des secteurs de développement à fort potentiel d'Yverdon-les-Bains.

La création d'une Maison d'Etat dans le chef-lieu de district, qui regroupe les antennes de l'administration cantonale (préfecture, registre foncier, état civil, office des poursuites et faillites, gendarmerie, office d'impôts, etc.) va dans le sens des besoins de la population, de la nouvelle Constitution et de la modernisation du fonctionnement de l'Etat. Soucieux d'éviter de construire une cité administrative inhabitée le soir et le week-end, la Commune et l'Etat ont décidé d'y adjoindre différents équipements communaux et parapublics : commerces, maison de la jeunesse, ludothèque, logements.

En février 2002, l'Etat et la Commune lançaient un concours d'architecture à deux degrés ouvert aux architectes établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'accord OMC sur les marchés publics. 30 projets ont été remis à l'organisateur, dont 10 ont participé au 2ème tour.

Le projet " Tandem " du bureau bernois Büro B. Architekten und Planer (auteurs : R. Braissant, D. Hiltbrunner, M. Schmid et Ch. Berger) a recueilli les faveurs du jury, car il

crée un ensemble cohérent de bâtiments institutionnels, anciens et nouveaux, autour d'un espace public, la place de la Ville, sorte de pendant à la place Pestalozzi. Les locaux parapublics se développent dans la partie sud de la parcelle, tandis que les logements prennent place dans un espace de verdure orienté vers la Thièle. Cette distinction claire entre les parties publiques et privées permet une réalisation par étapes du projet.

Le jury recommande d'attribuer le mandat pour la poursuite des études en vue de la légali-sation et la réalisation des parties publiques du projet qui, sous réserve des décisions politi-ques, devraient être en service en 2007.

L'exposition publique des 30 projets participants est ouverte du 29 avril au 9 mai au Centre professionnel du Nord Vaudois à Yverdon-les-Bains (lu-ve 14h00-19h00, sa 10h00-12h00).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 avril 2003

M. François-Joseph Z'Graggen, architecte au Service des bâtiments, monuments et archéologie, prési-dent du jury, tél. 021 / 316 73 15 M. Rémy Jaquier, Syndic d'Yverdon-les-Bains, vice-président du jury, tél. 024 / 423 62 05

FAO résultats concours
Cp résultats concours Maison d'Etat